REM FORMATION

IATA DGR 9

1 jour 4 heures

Programme de formation

Public visé

Personnels de l'exploitant et/ou de l'assistant en escale en charge de l'acceptation des expéditions de marchandises dangereuses par voie aérienne. (Tableau 1.5A)

Pré-requis

Français lu / parlé / écrit

Objectifs pédagogiques

Utiliser le manuel I ATA pour :
Acquérir les bases de la théorie générale
Savoir rechercher les restrictions
Acquérir les connaissances de base sur la classification
Savoir identifier les marchandises dangereuses interdites ou autorisées
Savoir rechercher les types d'emballages
Acquérir les connaissances de base sur les spécifications d'emballage
Connaitre les règles liées au marquage et à l'étiquetage
Savoir remplir et corriger une Déclaration de marchandises dangereuses ainsi que la Lettre de transport aérien correspondante
Savoir apprécier la conformité d'un colis de marchandises dangereuses Acquérir les règles de base liées à :

- l'acceptation,
- au stockage,
- à la manutention,
- au chargement,
- à l'inspection,
- au compte rendu et, aux renseignements à fournir

Description / Contenu

Comprendre et acquérir les connaissances réglementaires propres à l'expéditeur relatives au transport des marchandises dangereuses par voie aérienne.

Modalités pédagogiques

Cours théorique / tableau / paperboard / Manuel contenant les textes IATA Instructeur certifié par IATA à Genève ou Montréal

Moyens et supports pédagogiques

Modalités d’évaluation et de suivi

Test de connaissance écrit avec note minimale de validation fixée à 80% de réussite
Un certificat de réussite est délivré à l'issue du stage si la note est supérieure ou égale à 16

Modalités Accessibilité

25/01/2024